



PLAN DE FORMATION A.T.C.S.P

AGENT TECHNICIEN CYNOPHILE EN SÉCURITÉ PRIVÉE



Désignation du métier et ses fonctions :

L'Agent Technicien Cynophile a pour mission principale d'assurer la protection des biens et ou des personnes.

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Assurer l'accueil, la relation client.
- Prévenir et rendre compte aux services compétents.
- Surveillance générale avec son chien.
- Lutter contre la malveillance.
- Contrôler et surveiller un périmètre déterminé soit en poste fixe ou lors d'une ronde.
- Effectuer des rondes de surveillance générale du site en fonction de consignes.
- Se positionner en fonction des différents lieux.
- Intervenir sur alarme pour effectuer une levée de doute.
- Détecter, interpellier, maîtriser un individu, à l'aide de son chien, dans le cadre strict de la réglementation, loi 83-629, article 5 et 6 et la loi 2003-239 article 101.
- Maîtriser la réglementation applicable aux entreprises et aux activités de sécurité.
- Connaître les domaines de compétences des services publics et leurs organisations.
- Connaître les conditions d'interpellation.
- Utiliser le chien pour sa défense ou celle d'autrui dans le respect strict de la légitime défense, y compris le droit de retrait.
- Exercer l'activité de prévention sécurité dans le respect de la réglementation concernant l'activité, le métier et l'usage du chien, et dans le cadre général du droit

➤ **NOMBRE DE PARTICIPANTS** : 4 à 12 personnes par session

➤ **DUREE** : 490 heures hors examen si candidat non titulaire d'une carte pro APS

➤ **HORAIRE de formation**

9h / 12h30 et 13h30 / 17h

➤ **CENTRE DE FORMATION Saintes**

Z.I des Charriers

11 rue des Brandes

17100 Saintes

Contact : M. Sanchez Pascal

Tel : 05.46.98.39.71

Mèl : ps@groupe-szelest.fr

➤ **SESSION** : Dates des prochaines sessions disponibles sur notre site internet : <http://groupe-szelest-formation.com/>



Pré-requis :

- Avoir une autorisation préalable délivrée par le CNAPS
- Savoir lire, écrire et comprendre la langue française
- Tout public à partir de 18 ans
- Age du chien : 18 mois minimum à l'issue de la formation et à jour de vaccination
- Réussite du test chien



Programme de la Formation A.S.C:

➤ **Communication, relation humaine**

- ✓ Se présenter et assurer l'accueil
- ✓ La relation client et visiteur
- ✓ Rendre compte aux services compétents et aux administrations
- ✓ Connaissances des moyens de communication et sa mise en pratique

➤ **Domaine général cynophile**

- ✓ Anatomie, sémiologie, physiologie, psychologie, les hygiènes,
- ✓ Réglementation, les races
- ✓ La cynophilie Française et la S.C.C
- ✓ Les règles et les bases du dressage
- ✓ Les études et les comportements
- ✓ La relation du binôme dans sa fonction

➤ **Domaine pratique cynophile :**

- ✓ Maîtrise du chien et exercice pratique de discipline obéissance
- ✓ Préparation du binôme aux épreuves incluant la partie défense
- ✓ Contrôle et maîtrise du chien dans la partie défense et intervention
- ✓ Travail du binôme en cas pratique, interpellation, interception dans le cadre réglementaire
- ✓ Scénario opérationnel, mise en scène, jour et nuit.



Les Moyens Pédagogiques :

- Etudes de cas,
- Mise en pratique sur différents scénarios
- Supports pédagogiques remis aux stagiaires
- Supports techniques :
 - o Vidéoprojecteurs,
 - o Modèles d'imprimés : fiches consignes, mains courantes, registre sécurité.
 - o Moyens de communications mobiles.
 - o Moyens informatiques, logiciel planning.
 - o Plateau technique cynophile avec agrès et matériel canin

Obtention du Titre de niveau V référencé au RNCP après examen : Mise en situation, surveillance d'un site, ronde, intervention sur alarme, gestion d'anomalies avec le chien.
Epreuve de type QCM

*Module Cynophile : spécialisation cynophile en partenariat avec **MARVELOUS LEGACY ANIM'ALL***

Diplôme certifié et délivré par Centre Cynophile Val d'Oisien